



Commissions et groupes de travail

Au 1^{er} juin 1993, six commissions ou groupes de travail fonctionnent au sein du Haut Comité : la Commission permanente alcool et santé publique, seule commission permanente prévue par le décret et dont les membres ont été nommés par arrêté du 1^{er} juillet 1992 (dont 5 membres du HCSP) ; cinq groupes de travail qui associent des membres du Haut Comité et des experts « extérieurs » ont été constitués pour donner suite aux saisines du ministre chargé de la santé.

Aux termes de l'article 6 de son décret constitutif (décret n°91.1216 du 3 décembre 1991) le Haut Comité de la santé publique « peut décider la constitution temporaire de commissions ou groupes de travail spécialisés et faire appel à des experts ».

Alcool

La commission permanente alcool et santé publique est l'héritière de l'ancien Haut Comité d'études et d'information sur l'alcoolisme. Son intégration au Haut Comité de la santé publique garantit l'intégration de la lutte contre l'alcoolisme (ou plutôt de la prévention des conduites d'alcoolisation pour respecter sa propre définition) à une politique globale de santé publique. Cette commission s'est donné pour objectif de rédiger, d'ici fin 1994, un livre blanc sur l'alcoolologie. Par ailleurs, elle a repris la gestion des prix Robert Debré et Michel Fontan (prix récompensant des travaux en alcoolologie) et d'un appel d'offre pour des travaux de recherche sur les phénomènes d'alcoolisation. Ses travaux sont coordonnés par le professeur Parquet.

Anesthésie

Un groupe de travail « anesthésie, réanimation et environnement chirurgical » a été constitué pour répondre à une lettre de saisine du ministre qui, soulignant les changements techniques et organisationnels intervenus depuis 1980, demandait une étude systématique de ces nouvelles conditions « afin de s'assurer que la sécurité des interventions chirurgicales en France soit au niveau le plus élevé possible, en tenant compte de tous les aspects de la question (formation des différents intervenants, effectifs, équipements, administration, contrôle...) ». Ce groupe dont les travaux sont coordonnés par le professeur Nicolas et le professeur Hirsch, devrait remettre ses propositions à l'automne.

Psychiatrie

Conformément aux termes d'une lettre de saisine de septembre 1992, un groupe de travail « psychiatrie » fonctionne afin d'envisager les suites qui doivent être apportées aux recommandations du rapport Massé. Ce rapport remis au ministre en juin 1992 concerne la place actuelle de la psychiatrie à l'hôpital général et les résistances socio-économiques à son développement ; il préconise d'inclure la psychiatrie et le système de soins en psychiatrie dans le champ des autres disciplines médicales œuvrant dans l'hôpital général. La mission confiée au Haut Comité est de s'assurer que cet objectif s'inscrit bien dans le cadre de la politique de santé mentale définie dans notre pays. Ce groupe de travail est co-animé par le professeur Parquet et M^{me} Wittmann et ses conclusions devraient être remises fin juin.

Produits humains

Ce groupe de travail s'est récemment mis en place pour étudier « les problèmes de santé publique et d'organisation des soins liés à l'utilisation des produits humains et à leurs produits de substitution ». Cette saisine, sollicitée par le Haut Comité, devrait l'amener à étudier l'ensemble des aspects épidémiologiques, sociologiques, économiques et médicaux de ce problème et auditionner de nombreux experts de disciplines très diverses. Il est coordonné par le professeur Grémy et s'est donné un an pour présenter son rapport.

Maternité et naissance

M. Kouchner avait souhaité que, à la suite du rapport « sur la sécurité des conditions de maternité et de naissance » qui lui avait été remis en octobre 1992, « le Haut Comité poursuive sa réflexion dans une perspective globale de suivi de la grossesse, de l'accouchement et de la naissance » et que « cette réflexion débouche sur des scénarios alternatifs pragmatiques à 5 ans » ; un groupe de travail pluridisciplinaire a donc été constitué, sous la co-animation du docteur Pons et du professeur Grémy, qui s'attachera à prendre en compte les différents services et dispositifs concernés, et à intégrer les dimensions psycho-affective, sociale et culturelle à la dimension sécurité. Ce groupe s'est donné jusqu'à la fin de l'année pour remettre ses recommandations.

Cancer

Le professeur Tubiana coordonne les travaux d'un groupe de travail « cancer » dont les travaux doivent porter sur deux axes « 1^o évaluation de la politique de dépistage et propositions pour son amélioration en terme d'efficacité et d'efficience, 2^o Bilan des conditions actuelles de prise en charge des soins aux malades atteints d'un cancer ». En ce qui concerne le dépistage, les travaux du groupe portent actuellement surtout sur le dépistage du cancer du col de l'utérus et sur celui du cancer du sein et plus particulièrement sur le contrôle de qualité et les conclusions sur ces questions devraient être disponibles à l'automne ; les travaux sur le traitement et la qualité des soins seront remis à une date ultérieure.